

**DURÉE**

1 jour / 7 heures — adaptable 1/2 journée selon le niveau du salarié

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

10 personnes maximum

TARIF

700 € (50/14) Autres départements : nous contacter

Identification de l'action

Formation : Travail en hauteur

Référence : PROG-FPTHPH - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : permettre aux personnels concernés de travailler en hauteur en sécurité et d'utiliser les EPI antichutes conformément à la recommandation R431 et au Code du travail. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Travailler en hauteur en appliquant les règles de sécurité adaptées.
- Utiliser le harnais et les systèmes antichute de manière conforme.
- Contrôler visuellement ses équipements, les entretenir et les stocker correctement.
- Appliquer les points essentiels de la recommandation R431 et contribuer à la formalisation de l'habilitation.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : personnels devant utiliser les EPI antichutes et/ou accéder à des postes en hauteur.

Prérequis : avoir 18 ans révolus; être médicalement apte; être obligatoirement muni des EPI. Fournir un matériel antichute à jour de sa VGP et conforme.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 1 jour / 7 heures — adaptable 1/2 journée selon le niveau du salarié.

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 10 personnes maximum

Format : 100 % présentielle : 7 h.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique**Séquence 1 - Cadre réglementaire et risques du travail en hauteur**

• Code du travail, obligations de l'employeur, organismes de prévention, recommandations CNAMTS R430 et R431.

• Responsabilités, risques liés aux prises de substances, sinistralité, causes et conséquences des chutes.

Séquence 2 - Matériels, environnement et choix des protections

• Protections collectives, moyens d'accès : échelles, escabeaux, échafaudages, consoles, PEMP et réseaux.

• Choix d'un EPI antichute, analyse des risques, adéquation au poste et dispositifs d'ancrage.

Séquence 3 - Systèmes antichute, vérification et secours

• Normes, marquage, points à vérifier, usures et défauts; casques, harnais, longes, antichutes et connecteurs.

• Facteur de chute, force de choc, effet pendulaire, tirant d'air, secours, syndrome du harnais, entretien et stockage.

Séquence 4 - Mise en pratique et évaluation

• Contrôle visuel et tactile des EPI, lecture des fiches fabricant, réglage du harnais et systèmes de liaison.

• Déplacements verticaux/horizontaux, suspension si réalisable en sécurité, tests théorique et pratique selon R431.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € (départements 50 et 14), autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : taux satisfaction stagiaires 2025 : 98 %. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et IPRP, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.